



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 01107

Numéro SIREN : 542 086 350

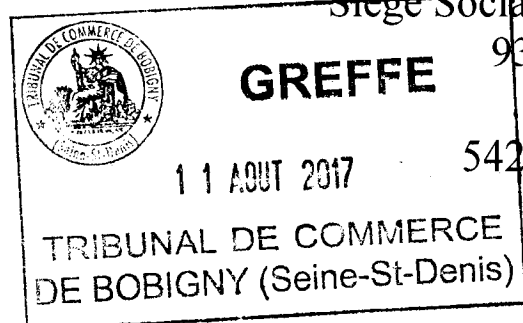
Nom ou dénomination : KLOECKNER METALS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2017 sous le numéro de dépôt 21163

Kloeckner Metals France

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 159.249.992,85 €

Siège Social : 173-179, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS



CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 3 AOUT 2017

Le Conseil de Surveillance de la société Kloeckner Metals France s'est réuni le 3 août 2017 à 9 h 30 au siège social, sur convocation de Monsieur le Président, afin de délibérer sur les points de l'ordre du jour qui avait été adressé à Messieurs les Membres du Conseil de Surveillance.

Etaient présents :

- Monsieur Frank HIECKMANN, Président,
- Monsieur Moritz FISCHER

Etaient absents excusés :

- Monsieur Marcus A. KETTER, Vice-Président,
- Monsieur Wilhelm STENGEL.

Assistait également au Conseil :

- Monsieur Karsten LORK, Président du Directoire,
- Monsieur Kaha AVALIANI, Membre du Directoire,

Le Conseil réunissant la présence effective de la moitié au moins de ses membres en fonction peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Frank HIECKMAN.

Handwritten signatures and initials.

1 – LECTURE ET APPROBATION DES MINUTES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 24 MAI 2017

Le Procès-Verbal du Conseil de Surveillance du 24 mai 2017 à 9h30 est lu et approuvé.

2 – DEMISSION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Président de séance informe le Conseil de Surveillance de la démission à effet du 6 juin 2017 de Monsieur Jean COEUR, de son mandat de Membre du Directoire.

Le Conseil de Surveillance prend acte de cette démission et remercie Monsieur Jean COEUR pour son action menée au sein du Directoire de la SA KLOECKNER METALS FRANCE.

Le nombre de membres du Directoire encore en fonction restant suffisant, le Président propose de ne pas attribuer le siège laissé vacant par Monsieur Jean COEUR et de ne pas le remplacer au sein du Directoire.

Le Conseil de Surveillance approuve la proposition du Président.

3 – POUVOIRS EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITES LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE PUBLICITE

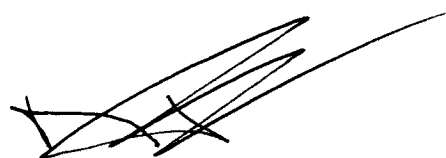
Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de présent Procès-Verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent Procès-Verbal qui a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance.



Le Président,



Un Membre du Conseil de Surveillance,